

Moudon, le 7 octobre 2026

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 6 octobre 2026
Présidence : Elsa Bonhert Deprez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 05/26

Demande d'investissement de CHF 105'000.- pour la sécurisation et la réouverture du secteur de la Poterne, parcelle 220

- vu le préavis de la Municipalité No 05/26 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. accorde un crédit d'investissement maximum de CHF 105'000.--, à déduire toute subvention ou aide financière,
2. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,
3. prend acte que l'investissement sera amorti en 10 ans,
4. autorise formellement la Municipalité à emprunter, en fonction des liquidités disponibles et des besoins de financement, tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.

Le préavis No 05/26 est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 6 octobre 2026.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente :

La Secrétaire :



Elsa Bonhert Deprez Céline Monnin